



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

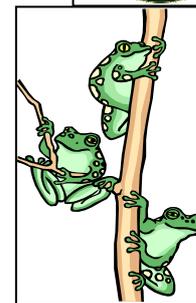
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Février 2015

# Edit0



Communauté d'Agglomération de Colmar



Un terrible drame est venu assombrir ce début d'année, traditionnellement destiné aux vœux de santé, de bonheur et de prospérité : les tueries au journal Charlie Hebdo, à l'épicerie casher et à Montrouge. Ayons une pensée pour toutes ces familles qui ont perdu un être cher.

Au niveau local, en ce mois de février, le COSEC de Wintzenheim accueillera le tournoi de sabre d'HEC les 14 et 15 février, tandis que l'association « les Grenouilles Sportives » organisera sa traditionnelle bourse aux vêtements et jouets ce même week-end.

Enfin, n'oublions pas un événement majeur de l'histoire de notre village : la Libération, le 5 février 1945, de Herrlisheim.

Rachel GROSSETETE



Abattage du sapin au cimetière



Remise de médailles et de diplômes - Vœux du Maire



Les sapeurs-pompiers « crossmen »



Signature de la convention (voir page 6)



Crémation des sapins

# Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Le présent « MOT DU MAIRE » sera particulièrement bref, le discours des vœux étant intégralement retranscrit dans le bulletin communal de ce mois.

2015, une année de changements puisqu'il faudra s'adapter au nouveau canton et à la nouvelle région, une année d'élections puisqu'il faudra élire le nouveau conseiller départemental et le conseiller régional, une année de décisions importantes, le conseil municipal devant se pencher sur les priorités d'investissements dans la commune.

Le secrétariat s'est déjà mis à l'œuvre pour la révision des listes électorales et l'adjudication de la chasse. Quant aux services techniques, ils ont enlevé le grand sapin devenu dangereux à l'avant du cimetière, ont remis en état le chemin du cimetière israélite, ont remplacé de nombreux panneaux routiers obsolètes rue de la Gare et des rues adjacentes et procèdent actuellement aux tailles d'hiver et à l'entretien du matériel.

D'ores et déjà nous vous invitons à venir nombreux à la célébration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de notre village et souhaitons de bons résultats aux escrimeurs locaux lors de leur tournoi international.

« Bonne fête » à tous les amoureux pour la Saint-Valentin.

Très cordialement,

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ

## Allocution du Maire lors de la cérémonie des vœux du 7 janvier 2015

Lors de la présentation du déroulement de la soirée, Laurent WINKELMULLER, 1<sup>er</sup> adjoint, a fait respecter une minute de silence en mémoire de toutes les innocentes victimes de l'horrible attentat commis contre le journal CHARLIE HEBDO où indirectement était visée, la liberté d'expression, d'information et de pensée.

### **L'intervention du maire Gérard HIRTZ :**

« Mesdames et Messieurs,

**Bienvenue** à vous tous, collègues élus, partenaires institutionnels et forces vives du village, pour notre traditionnelle cérémonie des VŒUX.

Tout d'abord, au nom de toute l'équipe municipale, à laquelle j'associe mon épouse Marie-Jeanne, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de prospérité, de réussite dans vos projets, mais surtout une très bonne santé à vous et à vos proches (**Ass mr anli gsund bliwa !**).

Comme tous les ans, la cérémonie des vœux est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer le futur.

Mais c'est également un moment de convivialité que les élus peuvent passer avec les forces vives du village lors de la 3<sup>ème</sup> mi-temps.

L'année 2014 a surtout été marquée par 2 élections, voire 3 si on rajoute les sénatoriales. Tout d'abord, les municipales au mois de mars où localement 60 % des inscrits se sont déplacés avec le résultat que vous connaissez, suivies des européennes en mai pour lesquelles il faut signaler la très forte poussée du Front National qui est arrivé en tête sur le plan local et national. « Vote punition » à mon avis et je le répète à chaque élection, c'est le seul moyen qu'ont les électeurs pour exprimer leur désaccord sur la politique menée actuellement par nos dirigeants, soient-ils de droite ou de gauche.

En ce qui concerne la nouvelle équipe municipale, elle a été renouvelée aux 3/4, par une équipe rajeunie puisque sa moyenne d'âge est de 45 ans et toutes les catégories d'âge y sont représentées.

Je voudrais encore remercier les anciens élus qui ont décidé de s'arrêter pour différentes raisons ainsi que les nouveaux pour leur investissement et leur disponibilité.

### **En ce qui concerne les services communaux ...**

Il y a eu du changement dans l'équipe puisque M. Bernard JEROME nous a quittés pour un autre monde, M. Eric LECHNER a demandé sa mutation pour rejoindre la Ville de COLMAR. Il a été remplacé par M. Yann WITZEL, ici présent, qui a 33 ans et est titulaire d'un BTS en électrotechnique. Il vient de commencer ce lundi 5 janvier. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Dès à présent, je remercie toute l'équipe des agents communaux pour son investissement au service de la population locale et ... des environs, depuis l'arrivée de LA POSTE à la mairie.

Et puis, il y a tous ces bénévoles qui s'impliquent sans compter pour la commune :

- Hubert HENSEL, menuisier, entretient et crée tout ce qui a un rapport avec le bois,
  - Michel KOPACZ remet en état l'informatique dans les écoles,
  - son épouse Jacqueline, entourée de quelques personnes, gère la bibliothèque municipale,
  - Bruno BEAGUE sécurise la sortie des écoles et s'occupe des containers bleus papier/carton,
  - André et Yvette FURSTENBERGER nous aident à préparer les salles pour les fêtes ou cérémonies organisées par la commune,
  - les personnes qui aident à la préparation du fleurissement,
  - les 14 distributeurs de notre bulletin communal mensuel, auquel est joint le lien inter-paroissial,
- ainsi que les quelques hommes de services de dernière minute, tels Christophe HABERKORN en électricité, Nicolas DI STEFANO à la sono ou David WIEST pour descendre un arbre comme il l'a fait au cimetière, qui sont toujours prêts à donner un coup de main exceptionnel à la commune.

Un grand MERCI à tous ces bénévoles.

### La démographie ...

Au courant de l'année, nous avons enregistré 23 naissances, **quel dynamisme à Herrlisheim !** 11 décès et 6 mariages.

Selon les récentes informations de l'INSEE, notre village compte désormais 1 847 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015 contre 1 848 il y a 1 an. Un s'est perdu en cours de route !

Vous remarquerez sur le tableau que nous étions 700 habitants après la guerre 39/45 et que nous avons doublé le nombre d'habitants entre les années 1960 et aujourd'hui.

Selon POLE EMPLOI, la mauvaise nouvelle c'est que 82 personnes sont à la recherche d'un emploi contre 74 en décembre 2013 (soit 8 personnes en plus).



### Du côté des finances ...

La situation se dégrade et les nouvelles ne sont pas bonnes puisque l'Etat va encore raboter les dotations aux communes et aux communautés de communes. Après une réduction de 1,5 milliard en 2014, ce sera un manque de recettes pour ces mêmes collectivités de 3,7 milliards en 2015, soit plus du double !

Il est même question de supprimer le versement du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle. Pour Herrlisheim, cela représenterait une ligne de recette s'élevant à 40 000 euros par an !

L'endettement de la commune s'élève à 653 000 € au 1<sup>er</sup> janvier 2015, soit un montant de 353 euros ramené à l'habitant, contre 600 euros en moyenne au niveau national pour notre catégorie de communes (entre 500 à 2000 habitants). Un endettement maîtrisé puisque nous sommes largement en-dessous de cette moyenne.

Avant de clore le point « FINANCES », je voudrais rappeler quelques mots de l'intervention de M. DANESI, nouveau sénateur, maire de Tagsdorf et président de l'Association des Maires du Haut-Rhin, ce dimanche, aux vœux de Voegtlinshoffen. « Les années fastes sont passées pour les communes et il ne faut plus s'attendre à de grandes aides de la part de l'Etat, de la Région ou du futur Conseil départemental. Il faut que les gens qui veulent tout, le comprennent et se prennent en mains... ».



### Du côté de l'intercommunalité ...

Outre les compétences assurées telles l'évacuation des eaux pluviales et le traitement des eaux usées, la Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC) est intervenue localement principalement dans le tri sélectif.

Que d'éloges nous ont été adressés depuis l'ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts au mois de septembre et dont les travaux d'installation ont été pris en charge par la CAC. Tout se passe très bien car peu d'incivilités ont été signalées jusqu'à présent.

D'autres actions ont été menées au courant de l'année, telles :

- l'enfouissement de toutes les bennes au parking de la gare, excepté les bennes à vêtements,
- l'installation de 2 bennes supplémentaires dans la cour de l'Hôtel de Ville,
- la mise en place de la collecte des bio-déchets une fois par semaine avec de nouveaux récipients.

L'engouement des habitants de notre village pour la mise en œuvre de cette nouvelle collecte a été exemplaire et nous saluons leurs efforts dont les retombées écologiques ne sont pas négligeables.

Et puis dès ce printemps, nous fêterons l'arrivée de 44 couples de poules ce qui permettra, selon les calculs prévisionnels, de réduire de plus de 13 tonnes les déchets ménagers.

Espérons que la mairie ne sera pas envahie de doléances concernant les nuisances olfactives.

Enfin, autre décision prise par le conseil communautaire lors de sa dernière séance plénière : l'octroi à notre commune d'un fonds de concours d'un montant de 116 000 € pour les 2 prochaines années. Cette somme permettra de participer au financement de nos investissements. Une belle aubaine pour notre trésorerie par les temps qui courent.

Communauté d'Agglomération de Colmar



### En matière de **propreté, sécurité, circulation, stationnement** ...

A part les éternelles incivilités que sont les crottes de chiens, les dépôts sauvages, les squats, notre village a été touché par la très nette recrudescence des cambriolages. C'était par vagues successives de 3 tentatives ou cambriolages de jour comme de nuit, et cela

a débuté la nuit du marché aux puces, c'est-à-dire le 24 août dernier.  
MERCİ à la gendarmerie qui était sur le terrain pratiquement 24 heures sur 24 ainsi qu'à la Brigade Verte.

Le **fleurissement** communal de l'année 2014 n'a pas été à la hauteur de l'attente. Choix des plants, arrosage ont souvent été évoqués. Nous essaierons de faire mieux en 2015.

MERCİ à tous ceux qui y participent, particuliers, commerçants ainsi qu'à l'équipe technique.

### Nos réalisations en 2014 ...

Année de transition vu les élections municipales, nos réalisations concernaient principalement :

- la création de trottoirs attendus depuis des décennies à Herrlisheim-Vignoble vers Obermorschwih, r
- l'extension du columbarium qui passe ainsi de 16 à 32 cases et nous avons profité de ces travaux pour rajouter une colonne pivotante recevant les épitaphes,
- l'isolation et la réfection totale du logement de la maternelle,
- la création, en propre régie, d'un local de rangement à l'école maternelle ainsi que d'un réfectoire pour les agents communaux.

Quant au Conseil général, il a remplacé la bande de roulement de la RD à Herrlisheim-Vignoble vers Obermorschwih et de ce fait, tout était fin prêt pour le passage du Tour de FRANCE, ainsi que celle de la RD entre le rond point de la rue des Vosges et le pont de la RD83 vers Eguisheim. MERCİ au Conseil général.

Les autres investissements concernaient l'achat d'un terrain d'une douzaine d'ares en prévision de l'extension de la zone artisanale, de mobilier pour les écoles, de 2 véhicules et 1 remorque pour les services techniques.



### LES ASSOCIATIONS

Je le répète tous les ans, nous avons la chance de pouvoir compter sur le dynamisme de 25 associations évoluant dans les domaines sportifs, culturels ou culturels. Ce sont elles qui entretiennent le tissu social dans notre village, la commune n'ayant ni le temps, ni les moyens humains.

Certaines animations sont à présent bien ancrées dans les traditions, la crémation des sapins, le « Grembelfescha », le loto de la paroisse, la kermesse des écoles, la fête de la Grenouille, le marché aux puces, l'exposition des arboriculteurs, ... mais également les repas tels le couscous des footballeurs, les carpes frites des sapeurs-pompiers ou la choucroute du Coup de Main. C'est tant mieux pour la population locale et des environs.

Nos aides et soutiens se présentent sous la forme de subventions versées pour les jeunes sportifs ou les musiciens, ou par des aides spécifiques pour les travaux ou acquisitions de matériels. Tel en était le cas cette année pour les footballeurs, les Grenouilles sportives et les pêcheurs.

Une autre aide conséquente est faite aux associations tout au long de l'année : la mise à disposition gratuite des locaux, excepté pour le tennis et les quilleurs qui occupent leurs propres bâtiments.

Mesdames et Messieurs les présidents, la municipalité est présente à chacune de vos assemblées générales. C'est le témoignage fort de notre soutien à toutes les associations du village.

Un grand MERCİ à tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter.

### LES SAPEURS POMPIERS

Notre village peut compter actuellement sur 33 sapeurs pompiers formés et compétents dont 5 sont également engagés dans des corps professionnels (Marseille, Paris et le Nord). Cette année, 2 adultes ont rejoint le corps local, il s'agit de Stéphane JUNGBLUT et d'Eric GASTINE. C'est tellement rare qu'on peut le relever. BRAVO messieurs !

En 2014, les sapeurs-pompiers sont intervenus plus d'une cinquantaine de fois localement et je le dis avec une grande satisfaction : « la population est fière de vous » !

D'ailleurs, vous avez encore démontré votre savoir-faire en organisant les portes ouvertes au mois de juin dernier. Une réussite totale vu le nombre de personnes qui sont venues vous rendre visite.

Monsieur le chef de corps, Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers, un grand MERCİ à toute l'équipe pour votre disponibilité et pour les services que vous rendez à la commune et à la population locale.

MERCİ également à Marie WISSLER, la jeune maman et présidente de l'Association des JSP des Trois-Châteaux qui regroupe 5 communes, à son comité et à ses moniteurs pour leur implication et leur dévouement dans l'enseignement que vous prodiguez aux jeunes sapeurs-pompiers.

Dans les remerciements, je n'oublie pas Bernard LAMEY et sa fanfare qui, malgré beaucoup de soucis d'effectifs, arrive toujours encore à animer les cérémonies officielles dans la commune.



### LES ECOLES

La réforme des rythmes scolaires a mis toute la FRANCE en ébullition et notre village n'a pas été épargné. Plus de 75% des communes de FRANCE n'en voulaient pas et pourtant il fallait l'appliquer.

Nous aurions dû faire comme les bretons, non pas démonter les portiques destinés à récupérer l'écotaxe des poids lourds mais faire de l'obstruction. L'union fait la force, je suis sûr que cela aurait marché.

Aujourd'hui, la plupart des parents ou assistantes maternelles nous signalent que ces nouveaux rythmes ne fonctionnent pas et entraînent une fatigue accrue des jeunes élèves dès le jeudi. Une réforme qui a également eu un impact au sein de l'organisation de certaines associations. Mais la commune ne peut rien faire ... excepté transmettre le message. C'est ce que nous avons fait lors du dernier entretien avec M. CAILLEAU, le nouvel inspecteur académique.

Mais au fait, que sont-ils devenus les PEILLON et HAMON ? Disparus comme la neige qui fond au soleil !

Localement, il y a eu quelques gesticulations et des menaces de départ de la part d'une dizaine de parents d'élèves mais la com-



mune n'a fait qu'appliquer les textes, les horaires qui lui ont été proposés par le conseil d'école, et est allée au bout de la démarche. Cela nous a coûté 3 000 € en frais d'avocats avec le résultat qu'on connaît : nous étions très vite renvoyés du Tribunal Administratif de Strasbourg.

MERCI au périscolaire qui a pris en charge les activités péri-éducatives.

MERCI à la directrice et aux professeurs des écoles pour l'enseignement que vous prodiguez à la jeunesse locale.

## LA PAROISSE

MERCI à Monsieur le curé Michel PIEQUET qui nous a quittés avant les vacances d'été pour rejoindre le nord de l'Alsace du côté de BAERENTHAL/SARRE-UNION, et au nouvel arrivant Jean-Luc LORBER qui vient de la Communauté de paroisses d'ANDLAU. Je remercie également toutes les personnes qui se mettent à la disposition de la paroisse pour le nettoyage de l'église, la fleuriste, les sacristains, sans oublier la chorale avec la chef de chœur Chantal GENG et le Conseil de Fabrique avec à sa tête Raymond FRITZ, chargé de l'administration et de la gestion des biens de la paroisse.

## LA PRESSE

MERCI à Line DUGRAIN, la nouvelle correspondante du journal L'ALSACE qui a pris la relève de la famille RITTER et à Francis ZIESSEL pour les DNA, qui sont toujours présents pour relater les événements de la commune dans nos deux journaux régionaux.

## Côté économique ...

La FRANCE ne va pas bien, la courbe du chômage n'a pas infléchi, malgré les promesses faites par notre président, François HOLLANDE. Comment voulez-vous qu'elle infléchisse ? Il n'y a pas de travail, les entreprises ferment, la crise est là et elle dure ... depuis 2008 !

Les fossés se creusent entre les riches et les pauvres, le déficit s'aggrave (plus de 2000 milliards d'euros), les incohérences et les normes se multiplient.

Plus d'une centaine de grands projets sont bloqués par quelques opposants ou associations ... Dans notre région, c'est le Loïsium. Autres plaies, l'immigration clandestine, les cambriolages perpétrés surtout par des gens venant des pays de l'Est, le désordre règne mais nos gouvernants sont contents car seules 940 voitures ont brûlé en ce 31 décembre 2014 !

Avec ce qui précède, on est tout simplement en train de dérouler le tapis rouge au Front national mais ça, nos hommes politiques ne l'ont pas encore compris ou ne veulent pas le comprendre et continuent de gouverner avec des œillères.

Un autre dossier qui fâche les alsaciens a occupé nos grands élus en 2014 : la réforme territoriale !

Vous connaissez le résultat du saucissonnage des cantons et des régions. C'est à se demander à quels jeux jouent nos politiques actuellement.

Notre nouveau canton englobera désormais les cantons de Rouffach, Munster et Wintzenheim avec 50 000 habitants et une montagne au milieu. Le nouveau couple de conseillers départementaux, parité oblige, aura bien du travail avec un secteur aussi vaste. Etaient-ce bien les intentions du législateur ?

En tous cas, Lucien, j'ai été informé que tu te représenteras pour ces prochaines élections. Homme de terrain, disponible, tu t'es toujours bien occupé des dossiers concernant notre commune. Sache que tu pourras compter sur mon soutien total pour les prochaines élections départementales.

Quant à la nouvelle région qui va de Champagne Ardennes jusqu'en Alsace, encore une ineptie !

Messieurs les viticulteurs, il faudra trouver une nouvelle appellation pour la future mixture que vous créerez en mélangeant le champagne avec le crémant !

Mais à quand la réforme de l'Etat et de ses institutions ... ?



## Localement, les dossiers ou projets qui vont nous occuper en 2015 concernent : sur le plan national,

- l'organisation des élections départementales qui auront lieu les 22 et 29 mars et des régionales en fin d'année.

### du côté de la CAC ...

- l'automatisation de la vanne située rue du Wahlenbourg, afin que l'eau de la Lauch ne puisse plus remonter dans les réseaux d'évacuation des eaux pluviales lors de fortes crues.

### du côté de la commune ...

- le renouvellement des baux de chasse va se terminer en ce début d'année. Dossier compliqué, heureusement que cela ne se passe que tous les 9 ans,

- la révision du PLU a été engagée avec l'ADAUHR pour s'adapter à la loi ALUR et surtout au Grenelle II de l'environnement,

- l'uniformisation des panneaux des commerçants est en cours, même si le dossier a pris du retard,

- la journée citoyenne est prévue le 30 mai,

- la restauration du lavoir,

- les travaux d'aménagement de la piste cyclable, côté ouest de la 83, entre EGUISHEIM et HERRLISHEIM, devraient démarrer début février selon les dernières informations,

- la démarche est engagée pour l'accessibilité et la réhabilitation de l'accueil de la mairie mais ce dossier est bien plus compliqué que nous le croyions au départ et prendra beaucoup de temps du fait du nombre de bâtiments que possède la commune,

- l'étude sur la création d'un dépôt communal est également un dossier qui sera traité très rapidement.

Enfin, des contacts sont en cours avec le maire de Sainte-Croix, François HEYMANN pour la maîtrise du foncier nécessaire pour la création d'une éventuelle piste cyclable entre Sainte-Croix et Herrlisheim mais le chemin sera encore long jusqu'à son aboutissement.



### **Quelques remerciements,**

Avant de terminer, je voudrais remercier quelques personnes qui sont toujours très disponibles pour la commune : Monsieur Patrick BLONDEL de l'Unité Routière, Monsieur Francis KREMP d'ERDF, Madame MORY de l'ADAUHR, la trésorerie, les services de l'Etat, de la CAC, etc.

MERCI de m'avoir écouté. »

### **REMISE DE MEDAILLES**

**La MEDAILLE DE LA VIE ASSOCIATIVE** a été remise par notre conseiller général Lucien MULLER et l'adjointe chargée des associations Marie GUILLON à M. Bernard SIRY pour son engagement et son dévouement principalement dans la musique et pour les donateurs de sang bénévoles. Né en 1944, Bernard est ou a été présent dans de nombreux groupes de musique du secteur depuis les années 1960, y compris dans la fanfare locale des sapeurs-pompiers, aide lors de la fête paroissiale, aux montage/démontage de la crèche, est membre de l'Association des pêcheurs, distributeur du bulletin municipal mais surtout président de l'Amicale des donateurs de sang locale depuis 1995 (un chèque cadeau a été remis à M. SIRY).



**Le DIPLOME DE LA MEDAILLE DE LA FAMILLE – PROMOTION 2014** a été remis par notre conseiller général Lucien MULLER, le maire Gérard HIRTZ et l'adjointe en charge des affaires sociales Micheline RITTER à  
- Madame Laurence GILG épouse REDELSPERGER, maman de 5 enfants dont la famille s'est établie à Herrlisheim en 2003,  
- Madame Nadine REGNIER épouse GAÇA, maman de 4 enfants dont la famille s'est établie à Herrlisheim en 2001.  
(Des fleurs ont été remises aux familles).

**Par ARRETE PREFECTORAL du 11 septembre 2014**, l'honorariat a été conféré à M. Lucien STOECKLIN.

« Né en 1948, Lucien a exercé le métier de cuisinier à la Cité de l'Enfance, à l'Hôpital Pasteur et au CDRS.

Il a fait valoir ses droits à la retraite en septembre 2006.

Lucien était très impliqué dans la vie associative locale, rentré au conseil municipal en 1983 sous l'ère de Pierre BUSCHECK. En 2001, il a accepté le poste d'adjoint avec Jean-François WILLEM.

Par conséquent, il a fait 5 mandats dont les 2 derniers en tant qu'adjoint, responsable des espaces verts, avec 4 maires différents, MM. BUSCHECK, THOMANN, WILLEM et moi-même.

C'est à ce titre, que je suis heureux de t'informer que tu as été nommé adjoint honoraire par arrêté préfectoral en date du 11 septembre dernier (un chèque cadeau a été remis à Lucien STOECKLIN) ».

### **SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Mesdames et Messieurs,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise,

Il n'y a pas que les rues, places ou bâtiments qu'il faut remettre en état dans une commune mais il faut également penser à l'entretien ou la restauration du patrimoine ancien.

Je m'y suis attaché fortement depuis que je suis à la tête de la commune donc en 2008.

En voici quelques exemples :

- La mise en valeur du mécanisme de l'horloge de l'église qui était stocké dans le clocher et qui date de 1884. Il est à présent exposé salle des Sociétés.
- Nous avons réalisé un COPIER/COLLER sur un tableau, d'une fresque représentant l'ancienne Lauch et la tour des sorcières et datant d'avant la dernière guerre mondiale. Elle était peinte sur un mur dans l'ancien restaurant SPECKLIN et allait disparaître suite à des travaux de transformation entrepris par POLE HABITAT. Ce tableau est à présent visible salle des Sociétés.
- Nous avons remis en état, en propre régie, l'ancienne roue à aubes qui faisait partie d'un ancien moulin puis d'une scierie. Ce n'était pas facile puisque nous sommes partis d'un tas de ferraille.
- Nous avons fait restaurer le calvaire situé rue d'Eguisheim qui était en très mauvais état. Dans cette opération nous avons fait un appel à dons par l'intermédiaire du Conseil de Fabrique et nous avons ainsi réussi à récupérer un montant de 2745 € dont 1500 du Conseil de Fabrique pour un coût global de 12 200 € HT.
- Nous avons également sécurisé la tour des sorcières en scellant les pierres du haut et avons mis en valeur et installé de l'éclairage dans l'ancien lit de la Lauch.



Le maillon manquant dans le secteur de la roue à aubes et de l'ancien lit de la Lauch était donc le lavoir, tâche à laquelle nous nous sommes attachés ces derniers temps.

Quelques mots sur le projet sur lequel nous travaillons actuellement en collaboration avec le Cabinet d'architecture HOFFERT de WETTOLSHEIM et Mme BROISIN des Bâtiments de France.

Les travaux principaux envisagés concernent la toiture, la réparation de la charpente, la reprise des enduits, la mise en place d'un éclairage intérieur, etc.

Quant à son avenir, ce lavoir pourrait devenir un lieu d'exposition fermé mais visible de l'extérieur où il est prévu de mettre en valeur l'ancien matériel des sapeurs-pompiers telles l'ancienne pompe à main ou la grande échelle en bois par exemple. Avant de passer la parole à M. WICK de la Fondation du Patrimoine, je voudrais signaler que nous nous sommes adressés aux députés et au sénateur afin de pouvoir profiter de leur réserve parlementaire pour nous aider à financer cette opération. Et c'est grâce à l'intervention de Mme TROENDLE, que Mme BOOG, ancien sénateur et maire de MEYENHEIM, a réussi à nous débloquer une somme de 15 000 € pour ce projet. La préfecture nous a confirmé ce montant. Mme BOOG et Mme TROENDLE en sont vivement remerciées.

Françoise BOOG ne pouvant être des nôtres du fait qu'elle a sa cérémonie des vœux au même moment que nous, c'est Jacky CATTIN, notre conseiller régional, qui lui transmettra nos remerciements. C'est convenu ainsi.

Je donne la parole à M. WICK.

M. WICK a présenté, en quelques mots, la Fondation du Patrimoine et a mis l'accent sur les déductions fiscales possibles pour la participation au financement d'une telle opération (66% du montant du don pour les versements effectués par des particuliers et 60% de réduction d'impôts sur les sociétés pour les entreprises). Nous reviendrons sur cette opération dans les prochains bulletins communaux.



## EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI SUR LA CAC !

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015**, les consignes de tri ont évolué. En effet, vous devez déposer dans les conteneurs de tri sélectif « bleus », comme auparavant, tous les emballages en carton, en plastique, tous vos papiers et, **c'est la nouveauté, tous vos emballages métalliques en aluminium et en acier.**

Voici une liste non exhaustive des emballages en acier et en alu qui doivent être triés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Les canettes de boisson
- Les boîtes de conserve
- Les aérosols vides
- Les barquettes alu
- Les capsules et couvercles métalliques
- Les poches de compote
- Les tubes de crème
- Les boîtes en acier/alu
- Les bouteilles de sirop



Consignes complémentaires :

- Les boîtes de conserve doivent être bien vidées de leur contenu, sans pour autant être lavées (si on recycle, c'est pour économiser de l'énergie et des ressources naturelles, et le fait de laver les boîtes gaspille de l'eau).
- Il en est de même pour les barquettes en aluminium,
- Tous les aérosols ménagers peuvent être déposés à condition qu'ils soient vides.

Déchets interdits :

- Les couverts en métal
- Les barres de métal
- La robinetterie
- Les poêles et casseroles
- Les pots de peinture, solvants, vernis... (doivent être emmenés en déchèterie lorsqu'ils contiennent encore du produit car ils doivent être traités séparément du fait de la toxicité éventuelle de leur contenu.)
- Les bouteilles et cartouches de gaz (ne doivent en aucun cas être déposées avec les recyclables. En effet, mêmes vides, elles restent dangereuses. Ce sont les magasins distributeurs qui se doivent de les récupérer.)

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter nos services au n° vert 0 800 800 731 ou par mail : [contact.dechet@agglo-colmar.fr](mailto:contact.dechet@agglo-colmar.fr)**



## SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DECEMBRE 2014

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2014
3. Informations légales
4. Tarifs et redevances 2015
5. Décisions modificatives n° 5
6. Piste cyclable Herrlisheim/Eguisheim : convention avec l'Association foncière et le département
7. Tableau des effectifs
8. Autorisation d'investir
9. Location des salles communales : nouvelles modalités
10. Rue du Stauffen : intégration d'office
11. Divers

1. Mlle Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Le compte-rendu de la séance du 3 novembre 2014 est approuvé.

### 3. Informations légales

Le Maire informe l'assemblée

- qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :

section 37, parcelle n° 71 (26 rue de la Gare)

section 16, parcelle 143/53 (2 route du Vin)

- qu'il a signé le marché pour la fourniture de gaz des écoles et de la Mairie avec la société Alsen,

- qu'il a signé la convention « Vérification Sélective des Locaux » avec la DGFIP.

### 4. Tarifs et redevances 2015

Le conseil municipal fixe les tarifs et redevances des locations de salles et de terrains communaux, des concessions au cimetière, des droits de place pour l'année 2015.

### 5. Décisions modificatives n° 5

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre – Opération	Montant	Article – Opération	Montant
014 – atténuations de produits	3 119 €	73111 – contributions directes (FNGIR : 368 € €, THLV : 323 €, FPIC : 2428 €)	3 119 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 119 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 119 €</b>

### 6. Piste cyclable Herrlisheim/Eguisheim : convention avec l'Association foncière et le département

Seule la commune prendra en charge la participation financière de 5 017 € sur un coût prévisionnel de l'opération de 307 791 € et assurera la gestion ultérieure de la piste cyclable (gros entretien et entretien courant).

### 7. Tableau des effectifs

Le tableau des effectifs de la commune est désormais le suivant :

FILIERE ADMINISTRATIVE : 4 agents dont 2 à temps non complet

FILIERE TECHNIQUE : 6 agents

FILIERE MEDICO-SOCIALE : 3 agents dont 2 à temps non complet

### 8. Autorisation d'investir

L'assemblée délibérante autorise l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du BP 2015.

## 9. Location des salles communales : nouvelles modalités

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015,

- les horaires de fermeture des salles louées seront alignés sur les heures de fermeture des débits de boissons dans la commune, à savoir jusqu'à 1 heure dans la nuit du vendredi au samedi et dans celle du samedi au dimanche, et jusqu'à 2 heures 30 du matin à titre exceptionnel,
- les fenêtres et portes devront être fermées après 22 heures et les attroupements à l'extérieur des bâtiments évités,
- tout couvert non rendu ou cassé sera facturé à l'utilisateur.

## 10. Rue du Stauffen : intégration d'office

Suite à l'enquête publique, l'assemblée émet un avis favorable à l'intégration d'office des parcelles 439 et 443 de la section 39.

## 11. Divers

Le repas de Noël des élus, bénévoles et agents est prévu le 30 janvier.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, le règlement intérieur des agents sociaux intervenant à l'école maternelle a été actualisé.

Une réunion des Commissions réunies est prévue le 14 janvier à 19h30 avec à l'ordre du jour la Journée citoyenne.

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet  
[www.herrlisheim-pres-colmar.fr](http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr)**

## EMPLOIS ETE

Si vous souhaitez travailler au sein des services techniques municipaux cet été, n'oubliez pas de déposer vos CV et lettres de motivation à la Mairie avant le 31 mars 2015 !

Les contrats seront signés pour 2 à 3 semaines entre le 6 juillet et le 28 août 2015. Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- avoir + de 16 ans et moins de 18 ans durant la période d'emploi
- être du village (sauf pour les enfants des agents communaux)
- 1 seul candidat par famille, sauf si le nombre de candidats est insuffisant
- être de bonne notoriété, ne pas faire partie de groupes fauteurs de troubles localement
- ne pas être enfant d'élus indemnisés
- faire partie d'une association locale est un plus
- des critères sociaux pourront être appliqués (situation professionnelle des parents, ...)
- s'il y a trop de candidats, seront privilégiés ceux qui n'avaient pas travaillé à la mairie les années précédentes.



Il pourra être dérogé à ces critères si le nombre de candidats est minime. Par contre, s'il y a trop de candidats par rapport au nombre de places, un tirage au sort sera organisé.

**Délai d'inscription : 28 février 2015**

## ANIMATION « ETE » 2015



La CAC propose aux jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 2010 de nombreuses activités sportives et culturelles pendant les vacances d'été.

### Comment faire pour s'inscrire ?

- Pré-inscription à la mairie ou sur le site [www.agglo-colmar.fr](http://www.agglo-colmar.fr) du 2 février au 24 avril 2015
- Tirage au sort de l'ordre de passage
- Un courrier indiquant le jour et l'heure de passage aux inscriptions, ainsi que la brochure des activités, sont envoyés à ceux qui se sont préinscrits. Pour les autres, possibilité de s'inscrire le 17 juin, puis du 22 juin au 27 août directement à la Mairie de Colmar.

Plus d'infos auprès des référents de la Ville de Colmar au 03 89 20 67 97 (93).



## Les Grands Anniversaires du mois de février 2015

GOETZ Marie-Louise, 79 ans le 3 février  
SCANDELLA Angèle, 91 ans le 5 février  
DI STEFANO Giuseppe, 81 ans le 6 février  
CAYÉ Robert, 77 ans le 7 février  
STEINBRUCKER Charles, 79 ans le 12 février  
STEINBRUCKER Jean-Paul, 84 ans le 15 février  
DOLFUS Geneviève, 83 ans le 15 février  
BERLIE Jacqueline, 81 ans le 15 février  
KOENIG Hélène, 80 ans le 16 février  
FAIST Paulette, 77 ans le 16 février  
MICLO Germain, 76 ans le 16 février  
KETTERER Irène, 81 ans le 17 février  
SCANDELLA Bortolo, 81 ans le 17 février  
RENNIÉ Laurette, 80 ans le 18 février  
FLORANC Frieda, 87 ans le 20 février  
JURIS Hedwige, 90 ans le 22 février  
HAUMESSER Bernard, 77 ans le 22 février  
MARRONE Clémentina, 80 ans le 24 février  
MEHN Suzanne, 75 ans le 25 février

**Bon anniversaire !**



## Naissance

**Liséa TSCHAEN-ADAM**  
le 15 janvier

## Décès

<b>Odile RENNIE</b> le 16 janvier	<b>Anna KOPF</b> le 16 janvier	<b>Charlotte SYDA</b> le 19 janvier
--------------------------------------	-----------------------------------	--

## RAPPEL

### COLLECTE DE SANG

L'amicale des donneurs de sang rappelle que la première collecte de sang de l'année, à Herrlisheim, aura lieu le 30 janvier 2015 de 16 h 30 à 19 h 30, dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans peut être acteur de ce geste généreux. Il faut 700 poches de sang en Alsace pour que l'E.F.S. puisse satisfaire les demandes des hôpitaux.

Un espace « jeux » sera mis à la disposition des enfants qui accompagnent leurs parents.

Une collation sera servie à l'issue du don.

Bonne année 2015

Le Président  
Bernard SIRY

### INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION ET C.P.

Les inscriptions en Petite Section et C.P. auront lieu les vendredis 20 février et 13 mars 2015 de 13 h 45 à 15 h 30 dans le bureau de la Directrice à l'école élémentaire.

Les parents qui ne peuvent se rendre à l'école à ces deux dates devront prendre rendez-vous avec la Directrice, Mme Sylvie MARTISCHANG, au 03 89 49 36 80.

Merci de vous munir du carnet de santé et du livret de famille.

### SECTION U.N.C. HERRLISHEIM

Les anciens combattants sont informés que la cérémonie en souvenir du 5 février 1945 se déroulera le **7 février 2015**, selon le programme qui figure en page 12.

Le président invite tous les membres U.N.C. à participer à cet anniversaire commémoratif.

**« SOYONS UNIS COMME AU FRONT »**

# Petites annonces



## VENTES

A vendre,  
Renault Scénic RX4 - 1.9 I DCI Année 2000  
164000 km bon état  
Prix : 3200 € à débattre.

Pour tous renseignements contacter Alex au  
**06 89 70 86 73**

A vendre, appartement - type F4 - 78 m<sup>2</sup>  
sdb et cuisine équipées,  
3 chambres + cave + garage double.  
Séjour et terrasse exposés sud.  
Aucun travaux à prévoir, état neuf.

**Tél. 06 37 88 97 94**

Vends attache remorque pour 206, table de ping pong,  
radiateur Acova à circulation eau chaude (ch. central),  
un porte skis pour 206.

**Tél. 03 89 49 24 07 ou 06 72 60 43 55**

Vends broyeur végétaux Bosch AXT Rapid220  
Bon état. Valeur neuf : 250 € - Vendu 90 €.

**Tél. 03 89 49 37 57**

Vends 3008 Allure - 1,6 HDI - 115 CV - BM6 -  
Couleur blanche - 7900 km - 8 mois (personnel usine)  
non fumeur - couche garage.

**Tél. 06 89 95 64 66 après 19 heures.**

A vendre,  
20 jeunes poules pondeuses.

Plus de renseignements  
au **03 89 49 33 57**



Entreprise de chauffage cherche un local à louer  
(équivalent T2), avec garage.

**Contact : 03 89 27 25 78**

A vendre, à Herrlisheim,  
terrain de 613 m<sup>2</sup>, viabilisé, libre de constructeur.  
Possibilité maison jumelée.  
Prix : 124 900 € FAI.

A vendre,  
Insert à gaz (insert ou radiateur mural) tous gaz,  
pour cheminée, véranda ou intérieur.  
Appareil en état de marche.

Meuble TV, merisier massif 4 portes, portes hautes  
rentrantes. Dimensions : H-182/L-118/P-64

Prix : 100 €

Fauteuil ancien en noyer de style Louis XIV, époque  
19ème, pieds à griffes et accoudoirs (tête de lion).

Prix à débattre.

**Tél. 03 89 49 26 96**

## DIVERS

Donne cours de maths, niveau collège.

**Tél. 03 89 49 35 32**

Femme 48 ans, sérieuse, expérimentée, indépendante,  
cherche travaux ménage, auxiliaire de vie, jardinage.

**Tél. 06 26 97 88 87**

## Les Mercredis de l'Apprentissage

La **CCI** organise des réunions d'information  
sur l'apprentissage les 4, 11 et 18 février 2015  
de 14 h à 16 h, à la CCI de Colmar.

Inscription obligatoire au **03 89 20 20 12 (M. Birling)**  
ou par mail : [r.birling@colmar.cci.fr](mailto:r.birling@colmar.cci.fr)

## LOCATION

Location surface de stockage / dépôt : 200 m<sup>2</sup>

Porte sectionnelle sécurisée 4.5 x 3 m  
Zone artisanale de Herrlisheim (68).  
Bâtiment bois neuf - gardien jour & nuit.  
Prix : 1 150 € HT / mois hors charges.

**Tél. 03 89 86 44 66**

## AGENDA

### Février

07 70ème anniversaire Libération  
14 & 15 Bourse aux vêtements GYMNASE  
14 & 15 Tournoi de sabres HEC à Wintzenheim  
20 AG sapeurs-pompiers  
21 Concert de l'orchestre du Canton  
de Rouffach, Eglise Saint-Michel à 20 h 30

### Mars

08 AG UNC  
09 Réunion Journée Citoyenne  
20 Exercice de printemps sapeurs pompiers  
22 Elections départementales (1er tour)  
29 Elections départementales (2ème tour)  
31 Marché de Pâques des écoles

# 70ème anniversaire de la Libération

## Programme du 7 février 2015

- 18 h 15 Rassemblement place de l'Eglise
- 18 h 30 Messe
- 19 h 30 Cérémonie au Monument aux Morts
  - Dépôt de gerbe
  - Remise de médailles
- 20 h 00 Visite de l'exposition Salle Saint-Michel, suivie d'un vin d'honneur



**L'exposition sera ouverte au public, le dimanche 8 février 2015  
de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h.**

## Bourse aux vêtements et jouets pour bébés et enfants

les 14 et 15 février 2015  
au gymnase municipal  
de 9 h à 15 h.



Entrée gratuite.

**Petite  
restauration  
sur place.**



# Concert

**L'accordéon sous toutes ses formes**

L'orchestre du  
Canton de  
Rouffach

(Direction : Pascale Remtschek)

**Samedi 21 Février 2015**

**20h30**

**Eglise Saint Michel**

**Herrlisheim**

Concert organisé par « les Jolis Mollets » Herrlisheim  
**ENTRÉE LIBRE - PLATEAU**